

**Communiqué de presse
30 mars 2015**

Le Centre Marc Bloch devient une association de droit allemand



Le Centre Marc Bloch entre dans une nouvelle ère en s'inscrivant dans une structure juridique de droit allemand. Créé en 1992 par Etienne François en tant que centre de recherche franco-allemand à l'étranger sous tutelles françaises, le Centre Marc Bloch devient officiellement une association reconnue d'utilité publique de droit allemand.

Les nouveaux statuts du Centre Marc Bloch ont été signés lors du Conseil des ministres franco-allemand qui s'est tenu le 31 mars 2015 à Berlin. Laurent Fabius, Ministre des Affaires Étrangères et du Développement International, Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Johanna Wanka, Ministre fédérale allemande de l'Éducation et de la Recherche ainsi que Philippe Etienne, Ambassadeur de France en République Fédérale d'Allemagne ont, par leurs signatures, concrétisé les fondements politiques de cette étape importante pour le Centre Marc Bloch.

Depuis sa création, le Centre Marc Bloch s'est de plus en plus engagé dans le paysage universitaire berlinois et allemand. Cette nouvelle étape juridique, fruit du travail entre les tutelles et les partenaires du CMB dans les deux pays, vient créer un exemple unique pour un centre de recherche français à l'étranger en sciences humaines et sociales. Elle permettra au Centre Marc Bloch de développer de nouvelles activités et de nouvelles mises en réseau avec les partenaires allemands dans le monde de la recherche.

Photo : Najat Vallaud-Belkacem (à g.), Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Johanna Wanka, Ministre fédérale allemande de l'Éducation et de la Recherche. Photo : BMBF / H.-J.Rickel

Contact :
Sébastien Vannier
Presse et Communication
Tel : 0049 30 20 93 70 741
vas@cmb.hu-berlin.de

